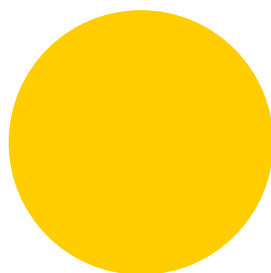


**COMPTES**  
**CONSOLIDÉS**  
**SEMESTRIELS**  
**30 JUIN 2024**  
**GROUPE BPIFRANCE**



# SOMMAIRE

<b>I. Rapport semestriel d'activité -----</b>	<b>3</b>
<b>II. Comptes consolidés au 30 juin 2024 -----</b>	<b>20</b>
<b>III. Annexe aux comptes consolidés -----</b>	<b>26</b>
<b>IV. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés -----</b>	<b>44</b>
<b>V. Responsable des comptes consolidés semestriels-----</b>	<b>46</b>

# I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

## Groupe Bpifrance au 30 juin 2024

### 1. ACTIVITE

#### 1.1. Présentation des missions et métiers

Groupe public au service du financement et du développement des entreprises, Bpifrance agit en appui des politiques conduites par l'État et par les Régions. L'ordonnance du 29 juin 2005 modifiée par la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012, lui donne pour mission de favoriser l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises, en contribuant à leur financement en prêts et en fonds propres.

Bpifrance est un établissement de crédit et une holding qui agit au travers de ses filiales Bpifrance Régions (qui opère, avec l'établissement de crédit, les activités de Financement), Bpifrance Participations, Bpifrance Investissement (société de gestion agréée et régulée par l'AMF) et Bpifrance Assurance Export.

En tant qu'établissement de crédit, Bpifrance est soumis à la réglementation bancaire (arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) qui lui impose de nombreuses obligations, comme celle d'opérer aux conditions de marché, sans soutien abusif ni crédit ruineux, de disposer d'un système de prévention des risques (financier, d'image et opérationnel), de séparation des rôles, des systèmes de mesure de surveillance et de maîtrise des risques. Bpifrance et sa filiale Bpifrance Régions sont sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et soumises à la surveillance prudentielle directe de la Banque Centrale Européenne<sup>1</sup>.

Bpifrance est un acteur de place, qui a vocation à entraîner au bénéfice des entreprises, l'ensemble des partenaires du financement, au premier plan desquels les banques, de même que les réseaux de développement de l'innovation en intervenant en cofinancement avec des banques privées.

Dans le respect des acteurs privés et des règles du droit de la concurrence, Bpifrance apporte des financements aux entreprises dans leurs phases les plus risquées comme la création d'entreprise ou la transmission, l'innovation, l'international, mais aussi dans le cadre d'investissements de capacité. Elle s'appuie pour ce faire sur les dotations d'acteurs publics à différents échelons : État, collectivités locales (notamment les Régions) et Union européenne.

Sa mission d'intérêt général impose à Bpifrance d'intervenir au plus près des territoires, en faveur des TPE, PME et ETI, quels que soit leur statut juridique (y compris les entreprises de l'ESS<sup>2</sup> et les entreprises publiques locales<sup>3</sup> exerçant une activité marchande), dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des services financiers.

Sa stature publique implique également un accueil particulier des entreprises dans chaque Région, une recherche de solutions auprès de tous les partenaires, davantage de patience, une rémunération adaptée.

Bpifrance est soumise aux réglementations des aides d'État (fonds de garantie, recherche-développement et innovation, prêts bonifiés) qui interdisent en particulier le financement des entreprises en difficultés avérées ou celles qui ne sont pas à jour de leurs cotisations sociales et fiscales.

Sont présentés ci-après les métiers de Bpifrance et de ses filiales :

---

<sup>1</sup> Liste publiée par la Banque Centrale Européenne conformément à l'article 49, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 468/2014 de la Banque Centrale Européenne (BCE/2014/17).

<sup>2</sup> Entreprises à statut (coopératives, SCOP, mutuelles, associations) ou à fort impact social.

<sup>3</sup> SEM, SPL, SPLA.

## 1.1.1. Financement

Bpifrance a un rôle de banque de place : en partenariat avec les établissements bancaires et financiers et des Conseils Régionaux, Bpifrance intervient en soutien des investissements :

- Corporels et incorporels par des interventions réalisées sous forme de crédits à moyen ou long terme et d'opérations de crédit-bail, immobilier, matériel ou de location financière, notamment dans le financement des énergies renouvelables ;
- Immatériels, de même qu'au financement du besoin en fonds de roulement, sous forme de Prêts Sans Garantie (Croissance, Transition écologique, Industrie, Tourisme, International, Transmission, Innovation), longs et patients, sans garantie ni sûreté prises sur l'entreprise ou ses dirigeants grâce à la mobilisation de dotations publiques.

Des financements spécifiques en partenariat avec les Régions, la Banque des Territoires, l'ADEME ou encore le groupe BEI ont également été développés pour encourager l'investissement sur certains enjeux ou secteurs stratégiques : industrie, tourisme, climat, French Touch, TPE...

Bpifrance contribue au financement du cycle d'exploitation et finance les besoins de trésorerie des petites et moyennes entreprises clientes des donneurs d'ordres publics et privés. Au titre des marchés financés, elle délivre des engagements par signature : cautions et garanties à première demande.

## 1.1.2. Garantie

Directement corrélée aux financements accordés par ses partenaires, la Garantie de Bpifrance est un outil crucial pour inciter les banques à financer les PME dans les phases les plus risquées de leur croissance, notamment en création, en innovation ou bien encore en transmission. Bpifrance garantit les financements bancaires (y compris le crédit-bail et la location financière) et les interventions des organismes de fonds propres :

- Au titre de la création ;
- Au titre de l'innovation ;
- Au titre du développement ;
- Au titre de l'environnement ;
- Au titre de la transmission ;
- Au titre du renforcement de la trésorerie ;
- Au titre de l'international, le risque d'échec des implantations de filiales françaises à l'étranger (GPI).

La quotité classique est comprise entre 40 et 60 %. Dans le cadre du plan de relance la quotité de garantie est portée entre 60 et 70 % sur les fonds Développement, Création et Transmission. La garantie peut atteindre 80 % en co-intervention avec les fonds de garantie constitués par les Régions auprès de Bpifrance Régions.

La garantie est l'outil privilégié d'intervention notamment auprès des plus petites entreprises, car elle est mise en œuvre en partenariat avec les banques privées qui sont habilitées à décider immédiatement de son octroi jusqu'à 200 000 euros ou en sollicitant Bpifrance pour les montants plus élevés.

La garantie des prêts étudiants, dispositif réalisé pour compte de l'État et largement renforcé dans le cadre du plan de relance, permet de garantir les prêts réalisés par les banques aux bénéficiaires d'étudiants sans que ces derniers aient à apporter d'autres garanties.

## 1.1.3. Innovation

La mission du financement de l'innovation de Bpifrance est d'apporter une réponse aux besoins de financement des projets innovants individuels ou collaboratifs, de l'idée jusqu'au marché, dans les cas de défaillances des financements classiques ou de besoin d'entraînement d'une banque commerciale.

Bpifrance apporte pour cela une solution de financement adaptée à l'entreprise en fonction de sa distance au marché (subvention, avance récupérable, prêt innovation R&D ou à taux zéro, prêt bonifié sans garantie, etc.) en partenariat étroit avec les acteurs du financement de l'Innovation et notamment les Régions.

Les activités de financement des entreprises en innovation se divisent en deux grandes catégories :

- Les aides individuelles (sous forme de subventions, avances récupérables, prêts innovation R&D ou à taux zéro) et les prêts sans garantie (Prêts d'Amorçage, Prêts d'Amorçage Innovation, Prêts Innovation, Prêts Nouvelle Industrie), sur Budget État (France 2030 principalement), Régions, Europe et Partenaires, et opérés par le Réseau Bpifrance dans toutes les Régions ;
- Les aides individuelles ou pour des projets collaboratifs sur Budget État (France 2030 principalement et France Relance), apportées dans le cadre de Concours (i-Lab et i-Nov) ou d'Appels à Projets (pour le volet structurel de France 2030 : i-Demo, AAP 1<sup>re</sup> Usine ; pour le volet dirigé de France 2030 : les AAP sectoriels des stratégies d'accélération et des objectifs stratégiques de France 2030), sous forme de subventions et avances récupérables, opérées par la Direction de l'Expertise de Bpifrance.

Bpifrance a également développé une offre d'accompagnement sur toutes les phases de croissance des entreprises (principalement start-up et PME) avec notamment du conseil, des formations, des mises en contact, des missions d'immersion à l'international et d'aide au montage de projets collaboratifs internationaux.

## 1.1.4. Investissement

### 1.1.4.1 • Les missions des métiers de l'Investissement

#### I. Les missions des métiers de l'Investissement

Dans le cadre de la création de Bpifrance, la doctrine d'investissement a été adoptée le 25 juin 2013 par le Conseil d'administration de Bpifrance. Cette doctrine, qui s'applique à l'ensemble des métiers de l'Investissement exercés par Bpifrance (et donc à Bpifrance Investissement), se résume comme suit :

Par ses interventions en fonds propres, Bpifrance finance le développement et la croissance des TPE, des PME et vise à l'émergence, la consolidation et la multiplication des ETI, maillon essentiel à la compétitivité de l'économie française et au développement des exportations.

Les investissements de Bpifrance, dans les fonds comme dans les entreprises, s'effectuent de façon sélective, conformément aux bonnes pratiques professionnelles, en fonction du potentiel de création de valeur (pour l'investisseur et pour l'économie nationale) des entreprises ou des fonds financés. Toutefois, Bpifrance n'est pas un investisseur comme un autre. Son caractère d'investisseur avisé opérant aux conditions de marché au service de l'intérêt collectif l'amène à compléter l'offre d'investissement des segments de marché caractérisés par une insuffisance de fonds privés. De ce fait, Bpifrance consacre une part significative de ses interventions en fonds propres, sur ses ressources et sur celles d'investisseurs tiers dont elle assure la gestion, aux segments de l'amorçage, du Capital-risque, du Capital développement et du Capital-transmission, ou encore dans des fonds orientés vers les entreprises rentables de l'économie sociale et solidaire, mais qui, du fait notamment de leur statut, attirent spontanément peu d'investisseurs classiques. Bpifrance s'attache également à développer sur le marché une offre de fonds mezzanine en complément ou en substitut à des investissements en fonds propres pour les entreprises dont les actionnaires ne souhaiteraient pas ouvrir le capital à des investisseurs tiers.

Dans ce cadre, l'ensemble des opérations dans lesquelles est amené à intervenir Bpifrance sont guidées par les principes directeurs suivants :

- Bpifrance intervient en vue de créer, *via* des prises de participation minoritaires, un effet d'entraînement de l'investissement privé par l'investissement public. Qu'elle investisse ses ressources propres ou celles d'autres souscripteurs – publics ou privés – dont elle a la gestion, Bpifrance recherche systématiquement des co-investisseurs privés auxquels elle laisse la majorité des parts, afin de stimuler le marché de l'investissement ;
- Bpifrance est un investisseur avisé opérant aux conditions de marché. Lorsqu'elle co-investit, Bpifrance intervient selon les mêmes dispositions financières et juridiques que les co-investisseurs (*pari passu*). Dans la mesure du possible, elle siège aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle a investi et aux comités consultatifs et stratégiques des fonds partenaires ;
- Bpifrance est un investisseur patient. Elle adapte son horizon d'investissement, notamment au contexte technologique de l'entreprise et peut accepter que la rentabilité de ses investissements se matérialise sur un horizon de temps plus long que la plupart des investisseurs privés. C'est notamment le cas sur les segments

de marchés très risqués (amorçage, Capital-risque, forte intensité en R&D). Elle accompagne sur le long terme les entreprises dans lesquelles elle investit, ce qui n'exclut pas une rotation du portefeuille d'actifs en synergie avec les co-investisseurs privés, dans un souci de bonne gestion des risques, de libération de marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements et de valorisation de son patrimoine ;

- Bpifrance est au service de l'intérêt collectif. En plus de la nécessaire appréciation de la performance financière des entreprises (profitabilité, soutenabilité, liquidité), ses décisions d'investissement sont prises au regard de l'impact des projets sur la compétitivité de l'économie française évalué à l'aune d'une grille d'analyse multicritères, intégrant des critères extra-financiers tels que le potentiel de développement à l'export et à l'international, la contribution à l'innovation, les pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise), les effets sur l'emploi et le développement du territoire, le rôle dans la filière, le développement des entreprises familiales, etc.
- Afin de s'assurer que ses investissements contribuent effectivement à la croissance et au développement des entreprises, Bpifrance privilégie l'apport d'argent frais (ou new money) aux entreprises dans lesquelles elle investit, aux côtés d'autres investisseurs. Pour autant, Bpifrance envisage de prendre le relais du Capital-investissement privé ou de procéder à la sortie de cote d'une cible par un rachat de titres, notamment dans les trois cas de figure suivants :
  - La transmission générationnelle d'une PME ;
  - La sortie d'une partie des investisseurs historiques dans des entreprises à fort potentiel de croissance, notamment innovantes ;
  - Le rachat de participations pour maintenir une présence significative d'investisseurs français au capital, d'entreprises considérées comme sensibles ou stratégiques.
- Bpifrance n'investit pas au capital de certaines catégories d'entreprises :
  - Les sociétés dédiées au financement des projets de construction des infrastructures. En revanche, Bpifrance peut investir dans les entreprises qui interviennent dans la construction ou l'exploitation d'infrastructures ;
  - Les entreprises ayant une activité principale de promotion ou de foncière immobilière ;
  - Les banques et compagnies d'assurance ;
  - Les organes de presse d'opinion et les instituts de sondage pour prévenir tout conflit d'intérêt et préserver sa neutralité ;
  - Les sociétés d'économie mixte (SEM) qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'investissement de la Caisse des Dépôts.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

- Bpifrance peut intervenir exceptionnellement sur le segment du Capital-retournement qui vise au redressement des entreprises en difficulté, en particulier pour les PME et les plus petites des ETI, en s'entourant de précautions particulières. En effet, ce type d'investissement contrevient par nature aux principes directeurs de Bpifrance pour trois raisons :
  - Ils supposent généralement un investissement majoritaire afin de disposer de l'ensemble des leviers d'action ;
  - Les investissements publics dans les entreprises en difficulté font l'objet d'une présomption d'aide d'État et doivent de ce fait être notifiés aux autorités de la concurrence, induisant des délais plus longs, voire un risque de non-réalisation de l'opération d'investissement ;
  - La restructuration des entreprises en difficulté soumettrait Bpifrance, investisseur public, à de forts risques d'image.

Compte tenu de ces éléments, Bpifrance privilégie des investissements en Capital-retournement en investissant en minoritaire, aux côtés d'investisseurs privés, dans des fonds gérés par des équipes indépendantes spécialisées.

Dans son application, cette doctrine tient également compte de la logique d'investisseur socialement responsable et la promeut auprès de ses fonds partenaires et des entreprises financées dans un cadre déontologique clair.

### **Exception relative aux Fintechs**

- Si les investissements au capital des banques et compagnies d'assurance ne sont pas autorisés dans le cas général, Bpifrance Investissement pourra cependant investir dans les Fintechs disposant d'agrément bancaire ou d'assurance. Est désignée comme Fintech, toute entreprise réunissant toutes les conditions suivantes :
  - Start-up ou PME en forte croissance ;
  - Possédant ou en voie de développer une technologie ou un Business Model innovants, lui permettant de se différencier des acteurs traditionnels dont le business model repose largement sur l'utilisation intensive de leur bilan ;
  - Proposant des produits ou services financiers, et/ou des produits ou services à destination du secteur financier.

Les investissements dans ces Fintechs poursuivront l'objectif de prendre des participations dans des entreprises d'intérêts technologique ou stratégique pour les métiers de Bpifrance, dans une logique de Corporate Venture, et/ou de concourir à l'émergence de champions européens. Les prises de participation devront systématiquement être minoritaires et réalisées aux côtés d'un acteur régulé ou financier, Bpifrance Investissement ne devant être ou devenir premier actionnaire parmi la catégorie englobant à la fois les investisseurs régulés et financiers, ni actionnaire de référence dans de telles sociétés.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

## II. Les métiers de l'Investissement

Les activités d'investissement de Bpifrance sont structurées autour de trois métiers :

- Le métier du Capital développement investit directement en fonds propres, quasi-fonds propres et dettes afin de soutenir les PME, ETI et grandes entreprises françaises dans leur projet de développement et de croissance. Implantée sur l'ensemble du territoire avec 53 bureaux régionaux, les 160 investisseurs professionnels de cette direction assurent un rôle d'investisseur minoritaire actif recherchant une performance durable et responsable sur le long terme pour leurs participations.

Cette direction inclut les activités de :

- Large Cap et Partenariats Fonds Souverains, afin d'accompagner le développement des ETI et grandes entreprises françaises et s'allier aux investisseurs de long terme et fonds souverains (17,4 milliards d'euros sous gestion) ;
- Mid Cap, afin d'accélérer la croissance des PME et ETI indépendantes à fort potentiel (2,5 milliards d'euros sous gestion) ;
- Small Cap, afin de faire grandir les PME et ETI de nos territoires (2 milliards d'euros sous gestion) ;
- Fonds Spécialisés (Tourisme, Fonds Impacts Environnement, Auto, Lac 1), afin d'adresser à travers la gestion pour compte de tiers des besoins spécifiques identifiés (5,8 milliards d'euros sous gestion).

Au total, le portefeuille du Capital développement est composé de plus de 750 participations pour un montant d'actifs sous gestion de 27,7 milliards d'euros<sup>4</sup>.

- Le métier du Fonds de fonds assure principalement les investissements et le suivi des fonds partenaires souscrits via les fonds de fonds gérés pour compte propre, dans le cadre des programmes PME Innovation (FPCR 2000, FCIR, FFT3 et FPMEI), et France Investissement (FFI-A, FFI-B, FFI II, FFFI III, FFI IV, FFI V, FFI VI).

Le métier du Fonds de fonds assure également son activité au travers de la gestion pour compte de tiers :

- Programme d'investissements d'Avenir, Plan France 2030 :
  - Fonds National d'Amorçage (FNA) et Fonds National d'Amorçage n° 2 (FNA 2),

---

<sup>4</sup> Hors 1 milliard d'euros de dette du fonds Lac 1.

- Fonds de Fonds MultiCap Croissance (FFMC2), Fonds MultiCap Croissance n° 3 (MC3) et Fonds MultiCap Croissance n° 4 (MC4),
- Fonds de Fonds de Retournement (FFR)
- Fonds le Fonds Quartiers Prioritaires (FFQP),
- Fonds de Fonds Edtech (FFE),
- Fonds French Tech Accélération et Fonds French Tech Accélération 2, fonds co-gérés avec la Direction de l'Innovation,
- Fonds Accélération Biotech Santé (FABS), co-géré avec la Direction de l'Innovation et la Direction Fonds Propres Projets Industriels,
- Fonds National de Venture Industriel (FNVI),
- Fonds ICC / Tech & Touch, co-géré avec la Direction de l'Innovation ;
- Groupe Caisse des Dépôts :
- FFI 3+,
- Mandat Paris Fonds Vert,
- Fonds de Fonds Digital 1 et Fonds de Fonds Digital 2 ;
- Fonds de Fonds Growth, souscrit par la CDC et des assureurs ;
- Fonds France Relance États-Régions (FFRER) dans le cadre du plan de relance Facilité pour la Reprise et la Résilience et du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) ;
- France PME Régions souscrit par Allianz ;
- Mandat APE, dans le cadre du Plan de Soutien à l'Aéronautique ;
- Fonds d'Avenir Automobile 2, co-géré avec la Direction de Capital développement ;
- Fonds de secondaire et miroirs des fonds destinés aux particuliers :
  - Bpifrance Hexagone 1,
  - Bpifrance Hexagone 2,
- Fonds de primaire destiné aux particuliers :
  - Bpifrance Entreprises Avenir 1.

Depuis 2020, le métier Fonds de Fonds gère une activité à destination des particuliers. Trois générations de fonds ont déjà été commercialisées, Bpifrance Entreprises 1, Bpifrance Entreprises 2 et Bpifrance Entreprises Avenir 1 (lancé en 2023).

- **Le métier du Capital-innovation** investit en direct dans des start-ups et scale-ups françaises positionnées sur des secteurs d'avenir, en particulier dans les biotechnologies, les écotechnologies, le numérique, les industries créatives ou l'industrie. Les équipes d'investissement sont structurées par pôles d'investissements dédiés à des secteurs ou des stades d'intervention et agissent pour le compte de fonds détenus en fonds propres par Bpifrance Participations, ou détenus par des tiers (dont certains fonds du Programme d'investissements d'Avenir).

Le métier est structuré autour de pôles d'investissement distingués par secteurs ou stade d'intervention :

- Le pôle Large Venture qui investit via Bpifrance Participations et le fonds Bpifrance Innovation I – Large Venture 2 dans tous les domaines de l'Innovation (principalement les sociétés en forte accélération dans les domaines du Numérique et des Sciences de la Vie) et à partir de 10 millions d'euros d'investissement unitaire ;
- Le pôle Digital Venture qui investit via les fonds Ambition Numérique, Ambition Amorçage Angels et le fonds Bpifrance Innovation I - Digital Venture Seed & Digital Venture AB dans des start-ups du numérique, à des stades d'amorçage et de séries A et B ;
- Le pôle Sciences de la Vie qui intervient dans les secteurs des Biotech et Medtech via les fonds InnoBio 1 et 2, Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, FABS et Bpifrance Innovation I - Medtech ;
- Le pôle Patient Autonome qui intervient sur le secteur de la santé numérique à travers le fonds Patient Autonome ;



- Le pôle Ecotechnologies qui intervient via les fonds Ecotechnologies 1 et 2, Ville De Demain et Bpifrance Innovation I - Impact ;
- Le pôle French Tech Accélération qui intervient via les fonds FTA et FTA2 en soutien aux accélérateurs et fonds d'investissements d'accélération ;
- Le pôle Deeptech Venture qui intervient via les fonds PSIM, Definvest, Fonds Innovation Défense et French Tech Seed ;
- Le pôle Industries Culturelles et Créatives qui intervient via les fonds suivants : Fonds pour les Savoir-Faire d'Excellence (FSFE), Mode et Finance 2, Patrimoine et Création 2, Bpifrance Mezzanine I, Bpifrance Capital I et II et Tech&Touch ;
- Le pôle des Investissements dans les projets industriels qui gère les fonds SPI et SPI2, permettant d'accompagner en fonds propres les start-ups Deeptech jusqu'à l'industrialisation ;
- Le pôle Investissement Amorçage Industriel, qui intervient via le fonds Bpifrance Amorçage Industriel en soutien de startups et PME en phase d'industrialisation.

Les équipes Accompagnement du Capital-innovation sont regroupées au sein de **Bpifrance Le Hub** et interviennent principalement auprès des start-ups du portefeuille de Bpifrance.

Enfin, Bpifrance a été impliqué dans le déploiement du nouveau **Fonds French Tech Souveraineté**.

#### 1.1.4.2 • Le mode d'intervention des différents métiers de l'Investissement

L'activité d'investissement de Bpifrance repose sur deux modes d'interventions distincts : l'investissement direct et celui de l'investissement indirect (ou en fonds de fonds).

- L'investissement direct pour lequel les équipes de Bpifrance Investissement elles-mêmes :
  - Instruisent les projets d'investissement au capital des entreprises cibles (réalisation des due diligences, négociations des valorisations d'entrée et des termes des pactes d'actionnaires : condition de représentation dans la gouvernance, éventuelles clauses de sortie, etc.),
  - Réalisent les opérations d'investissement,
  - Suivent ensuite les participations (participation aux instances de gouvernance, éventuels réinvestissements, etc.) jusqu'à leur cession ;
  - L'investissement indirect pour lequel, les équipes de Bpifrance Investissement instruisent les projets, réalisent les souscriptions qu'elles suivent ensuite sur leur durée de vie non dans des entreprises, mais dans des fonds gérés par des équipes de gestion privées, qui à leur tour, investiront directement dans les entreprises.
- Une seconde distinction essentielle au métier de l'investissement tel qu'il est exercé par Bpifrance Investissement, aussi bien directement qu'indirectement. En matière d'investissement en fonds propres, Bpifrance intervient :
  - soit pour son compte propre : elle expose ainsi son propre bilan ;
  - soit pour le compte de tiers : dans ce dernier cas, Bpifrance n'est que le gestionnaire de ressources qui lui sont confiées par d'autres acteurs.

La plus grande part (39,1 milliards d'euros sur les 53,7 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 30 juin 2024) des investissements en fonds propres de Bpifrance sont ainsi réalisés sur les fonds propres du groupe logés dans Bpifrance Participations. Une fraction minoritaire (14,6 milliards d'euros au 30 juin 2024), quoique significative et croissante depuis quelques années (3,5 milliards d'euros fin 2015), des investissements en fonds propres sont réalisés sur des ressources dont Bpifrance s'est vu confié la gestion par des investisseurs (*limited partners* ou *LP*) publics ou privés. Ainsi, depuis 2010, l'État, au travers des programmes fonds propres du PIA (puis de France 2030), est historiquement le principal bailleur de fonds de cette activité. Plus récemment, la part des LP privés (assureurs, industriels, fonds souverains, FEI) a eu tendance à croître, notamment depuis la mise en place du fonds Lac 1 en 2020.

## 1.1.5. International

Le métier de l'international est couvert par deux directions, la Direction des Affaires Internationales et Européennes et la Direction Export.

La **Direction Export de Bpifrance** est structurée autour de trois métiers :

### 1.1.5.1 • Assurance Export

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Bpifrance assure au travers de Bpifrance Assurance Export la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État. Jusqu'alors, cette activité était opérée par la Coface.

La garantie est accordée directement par l'État, témoignant ainsi du soutien de l'État français aux exportateurs. Ces garanties aux exportateurs sont destinées à encourager, soutenir et sécuriser les exportations françaises financées à moyen et long terme ainsi que les investissements français à l'étranger.

Plus précisément, l'offre de Bpifrance Assurance Export est composée d'un panel de solutions qui vise à soutenir la prospection des marchés étrangers, à faciliter l'émission de cautions et l'octroi de préfinancements par les banques, à sécuriser les exportations et les investissements à l'étranger, à rendre compétitifs les financements offerts aux clients étrangers et à protéger des fluctuations des devises.

Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques en stricte conformité avec les règles internationales de l'Organisation Mondiale du Commerce, de l'Union Européenne et de l'OCDE.

Bpifrance Assurance Export est organisée en quatre pôles :

1. Grands Comptes ;
2. Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et PME ;
3. Relations internationales, développement de l'offre et notation ;
4. Consolidations, indemnisations et recouvrement.

### 1.1.5.2 • Financement de l'Export

Dans un environnement international toujours plus concurrentiel, les entreprises françaises se doivent d'accompagner leur offre technique et commerciale de propositions de financement afin de remporter des marchés qui seront les relais de leur croissance future.

Depuis 2015, la Direction des Financements Export propose aux entreprises exportatrices domiciliées en France des solutions de financement moyen long terme destinées à leurs acheteurs étrangers, qu'ils soient étatiques, publics, privés ou sociétés de projet.

Quel que soit le secteur d'activité (transport, énergie, eau, défense, équipements industriels...) et le continent de destination, la Direction des Financements Export de Bpifrance propose des crédits exports, avec la couverture de Bpifrance Assurance Export, sous forme de

- Rachat de crédit fournisseur (de 1 à 25 millions d'euros) ;
- Crédit acheteur bilatéral (de 5 à 25 millions d'euros) où en participation (jusqu'à 75 millions d'euros).

Ces modalités d'intervention permettent aux exportateurs de mitiger les risques de contrepartie tout en proposant à leurs acheteurs des solutions de financement compétitives et de long-terme.

### 1.1.5.3 • Développement à l'international

La direction Développement Export a pour objectif d'accroître les parts de marché des entreprises françaises à l'international. Basées en France et à l'international les équipes Bpifrance et Business France ont accompagné 4 154 entreprises au travers de missions internationales et d'actions de prospection sur-mesure.

- Chaque année plus d'une quinzaine de missions internationales sont organisées avec Business France et l'ensemble des partenaires de l'Export via 7 formats de missions spécifiques ;

- La présence de l'équipe Bpifrance à l'international\* permet de renforcer les courants d'affaires sur l'ensemble des filières stratégiques sur les 5 continents grâce aux rencontres avec des acheteurs publics et privés avec l'appui des meilleurs partenaires et experts locaux ;
- L'équipe de la Direction Développement Export a un rôle 360° : elle propose à ses clients l'ensemble des solutions de financement, d'assurance, d'investissement et d'accompagnement qui répondent aux besoins des entreprises selon leur niveau de maturité ;
- Les 9 implantations de Bpifrance à l'International : Mexico, New York, Abidjan, Casablanca, Nairobi, Dakar, Düsseldorf, Dubaï et Singapour.

### **La Direction des Affaires Internationales et Européennes est une direction opérationnelle et transversale.**

En collaboration avec l'ensemble des directions de Bpifrance, elle s'applique à contribuer au rayonnement du Groupe et de son modèle, ainsi qu'au développement de ses métiers à l'international, grâce à la force de son réseau en Europe et à l'international, une fine connaissance des acteurs institutionnels et des fonds souverains et investisseurs de long terme.

Elle investit et développe des relations denses et des partenariats avec de multiples acteurs : institutionnels, investisseurs, structures d'accompagnement, associations, entreprises, autorités publiques. À cet effet, la Direction est structurée autour de 5 équipes dédiées en contact permanent avec l'ensemble de nos partenaires.

L'équipe d'investisseurs fonds de fonds en Afrique, Averroès Africa, gère aujourd'hui 4 véhicules d'investissement et suit 30 participations. Elle a pour objectifs de participer à la croissance du capital investissement sur le continent, la rentabilité de ses investissements et le développement des relations d'affaires de son portefeuille sous-jacent avec les entreprises françaises, dans le cadre de la politique de Bpifrance en faveur du développement durable.

L'équipe EuroQuity anime une plateforme digitale de mise en relation entre les sociétés et les partenaires de leur développement, en France et à l'international, particulièrement en Europe et en Afrique.

L'équipe Europe assure le lobbying et la veille réglementaire de Bpifrance auprès des instances européennes et mobilise des ressources financières européennes au profit de Bpifrance et des entreprises françaises. Elle construit et anime les partenariats avec les homologues de Bpifrance et toute autre entité étrangère en Europe.

L'équipe Conseil International construit et anime les partenariats avec les homologues de Bpifrance et toute autre entité étrangère dans le monde, hors Europe. Elle assure une assistance technique aux institutions et gouvernements étrangers qui souhaitent développer des activités de banque de développement ou des produits sur le modèle de Bpifrance. Elle travaille particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient.

Enfin, l'équipe Fonds Souverains & Investisseurs de Long Terme a pour mission de développer nos relations avec des investisseurs internationaux, dans le cadre d'accords de partenariat ou de gestion pour compte de tiers, pour qu'ils investissent dans les entreprises françaises, notamment au travers de véhicules gérés par Bpifrance Investissement. Elle s'assure aussi de la reconnaissance de Bpifrance en tant que fonds souverain parmi ses pairs.

En 2023, la Direction des Affaires Internationales et Européennes a poursuivi l'effort de développement de ses activités en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, pour promouvoir le modèle de Bpifrance, attirer des fonds au bénéfice des entreprises françaises, et faciliter la mise en relation de ces dernières avec des partenaires potentiels.

## **1.1.6. Accompagnement**

**Accompagnement :** le métier de l'Accompagnement au sein de Bpifrance est piloté par une Direction Exécutive, porteuse d'une offre complète (conseil, formation et mise en réseau). Cette Direction est structurée en 7 directions rattachées hiérarchiquement au Directeur exécutif. Elle collabore avec Le Hub et Bpifrance Excellence, rattachées fonctionnellement au Directeur exécutif, ainsi qu'avec l'activité conseil de la Direction Développement et Support Innovation.

En 2023, la Direction Exécutive de l'Accompagnement s'est réorganisée autour de 7 directions, ayant vocation à travailler ensemble en forte transversalité :

1. Développement : Conçoit les produits d'Accompagnement, améliore la gamme existante, négocie et conventionne avec les partenaires (État, CDC, Régions, Europe, organisations professionnelles, etc.), pilote la préparation et le suivi du plan stratégique de l'Accompagnement ;

2. Marketing et Soutien Commercial : Assure la promotion des offres de l'Accompagnement, définit la stratégie commercialisation et soutien le réseau dans sa démarche de recrutement des clients Accompagnement ;
3. Accélérateurs : Diffuse l'information des nouveaux produits et programmes, crée et diffuse les supports commerciaux, forme les prescripteurs et anime la commercialisation, organise l'exécution des programmes Accélérateurs ;
4. Conseil et pilotage opérationnel : participe à la conception et réalise les missions Expertise Conseil et les Diag'Actions, assure le pilotage des activités Conseil et Accélérateurs, dimensionne et gère le vivier des consultants externes et des bureaux d'études ;
5. Université Définit les contenus et les formats des formations des dirigeants, en présentiel comme en digital, dans et en dehors des Accélérateurs, contractualise avec les prestataires ; assure également et certifie la qualité des intervenants de l'Accompagnement internes et externes, en termes de compétences techniques et de posture ;
6. Pilotage et Gestion : gère le suivi administratif des clients (contrats, factures) et les appels de fonds des partenaires, collecte et produit les indicateurs d'activité pour les besoins de reporting, de suivi et d'analyse ;
7. Pôle Expertise : intervient en transverse auprès des Directions de l'Accompagnement sur 3 axes stratégiques : Climat, Industrie du futur et Startups et PME industrielles.

Parallèlement, la dynamique de décentralisation de l'Accompagnement se poursuit avec le déploiement de 26 responsables de missions de conseil dans les territoires, ainsi que la pleine appropriation du métier de l'Accompagnement par le Réseau Bpifrance, avec 27 Responsables régionaux ou Chargés d'affaires Accompagnement à fin 2023.

### **1.1.7. Création d'entreprise**

Bpifrance a pour mission de soutenir et renforcer l'action nationale et locale en faveur de la création d'entreprise des réseaux d'accompagnement à l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les QPV (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville), avec pour objectifs d'accroître :

- La couverture territoriale et la lisibilité de l'offre d'accompagnement des réseaux ;
- L'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs ;
- Les actions de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat menées auprès des différents publics, en particulier auprès des jeunes et des femmes.

Pour assurer ces missions, Bpifrance intervient notamment en appui des acteurs de l'accompagnement à la création afin de mieux :

- Sensibiliser, préparer et orienter les porteurs de projets ;
- Accompagner et financer ces projets, notamment par les prêts d'honneurs et la garantie de prêts bancaires ;
- Agir pour tous sur l'ensemble du territoire ;
- Observer l'évolution de la création d'entreprise et professionnaliser les réseaux d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des créateurs.

## 1.2. Activité du 1<sup>er</sup> semestre 2024

### 1.2.1. Activité de Crédit (y compris prêts innovation, prêts digitaux et crédit export)

#### Moyen Long Terme

La production de crédits nouveaux est en léger recul sur le premier semestre 2024 par rapport au premier semestre 2023 (4,7 milliards d'euros à fin juin 2024 versus 4,9 milliards d'euros à fin juin 2023 soit -3,5 %), ce qui est principalement dû au recul des prêts innovation (-29,8 %) et du crédit export (-63,6 %).

En ce qui concerne le métier Financement (y compris le canal Digital), il a montré une bonne résilience au cours de cette période, enregistrant une croissance de 1,7% malgré un fort contexte concurrentiel.

#### Court-Terme

Concernant l'activité du financement court terme, elle continue sa baisse programmée pour le financement du CICE (-90,4 %) mais se présente en hausse sur l'activité de financement du poste client (Avance +) à hauteur de +0,6 % sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023

### 1.2.2 Aides à l'Innovation

L'activité de financement de l'innovation au travers des aides enregistre quant à elle une forte baisse de -2,4 milliards d'euros (3,0 milliards d'euros d'accords au 30 juin 2024 contre 5,4 milliards d'euros au 30 juin 2023) par rapport au premier semestre de l'année 2023 qui était une année record.

Un premier semestre marqué par la signature fin juin du dossier Prologium pour 1,4 milliards d'euros (financement sous forme de subvention dans le cadre du Volet dirigé France 2030 pour installer une usine de production de batteries pour voitures électriques sur le grand port maritime de Dunkerque à l'horizon 2026).

### 1.2.3. Garantie

L'activité de garantie est quant à elle en très léger recul de -2,7 % sur les fonds de place et les fonds de garantie régionaux, avec 2,3 milliards d'euros d'autorisations à fin juin 2024 versus 2,3 milliards d'euros d'autorisations également à fin juin 2023.

### 1.2.4. Investissement

2 milliards d'euros ont été investis par les différents métiers de l'Investissement à mi année 2024, soit une hausse de +7 % en comparaison avec le réalisé au 30 juin 2023.

Cette réalisation se détaille par métier comme suit :

- Plus de 1,3 milliard d'euros ont été investis en capital développement, une hausse de +40% par rapport au réalisé du 30 juin 2023 qui s'explique principalement par l'activité réalisée par le fonds Lac 1 à mi année (c. 0,7 milliard d'euros). En effet, le fonds a réalisé deux nouveaux investissements pour près de 0,6 milliard d'euros et a réinvesti dans deux participations pour un peu plus de 0,1 milliard d'euros. L'activité des équipes Small, Mid et Large Cap confirme sa bonne orientation avec un réalisé proche de 0,6 milliard d'euros soit en légère croissance de +4% par rapport au haut niveau d'activité réalisé au premier semestre 2023 ;
- Dans un contexte qui demeure empreint d'incertitudes sur le marché du venture capital, l'activité réalisée par les différents métiers de l'Innovation s'établit à 0,35 milliard d'euros à mi-année (+8 % par rapport au 30 juin 2023) avec une légère hausse de l'activité réalisée en compte propre à plus de 0,1 milliard d'euros (Large Venture, Deeptech Venture) ;

- Dans un contexte où les levées de fonds sont plus complexes, les souscriptions dans les fonds partenaires affichent un repli à 0,3 milliard d'euros sur les six premiers mois de l'année, soit un niveau proche de la moitié du réalisé à mi année 2023. Ce retard devrait toutefois être en partie rattrapé compte tenu du niveau d'engagements autorisés et des souscriptions réalisées en juillet 2024.
- Les différents métiers de capital développement ont enregistré un peu plus de 0,3 milliard d'euros de produits de cession et de remboursement, un niveau stable par rapport au 30 juin 2023. L'activité de cession réalisée sur le portefeuille Large Cap devrait s'accélérer durant le second semestre de l'année. Précisons que l'activité de cession des fonds de Small et de Mid Cap demeure soutenue ;
- Moins de 30 millions d'euros ont été enregistrés sur les opérations de cessions réalisées par les différents métiers de l'Innovation (-69 % par rapport au 30 juin 2023). Ce ralentissement n'est qu'apparent compte tenu notamment des deux cessions totales réalisées en juillet 2024 pour un montant compris entre 75 millions d'euros et 80 millions d'euros ;
- Les distributions opérées par les fonds partenaires sont stables à 0,3 milliard d'euros au terme du premier semestre de l'année 2024.

### 1.2.5. Accompagnement

Sur le premier semestre 2024, le nombre de nouvelles entreprises accélérées reste élevé à 449 contre 437 sur le premier semestre 2023. Le nombre de missions de conseil est également élevé à hauteur de 4 539, en forte hausse de + 1532 soit +50,9 % sur la période.

### 1.2.6. Création

Sur le premier semestre 2024, 9 294 prêts d'honneur ont été décaissés contre 9 365 sur le premier semestre 2023 soit une légère baisse de 0,8%.

### 1.2.7. Assurance Export (pour le compte de l'Etat)

Au niveau de l'Assurance-Crédit, le niveau d'activité reste soutenu avec un nombre de 83 demandes de garanties acceptées pour un montant de 4,6 milliards d'euros.

## 2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

### 2.1. Concours à la clientèle

Au 30 juin 2024, les encours regroupant toutes les activités de financement sont stables à 49,1 milliards d'euros contre 49,2 milliards d'euros au 31 décembre 2023.

Les opérations de crédit-bail (hors dépréciations collectives) sont en très légère augmentation à 6,4 milliards d'euros contre 6,3 milliards d'euros au 31 décembre 2023.

Le montant total des dépréciations collectives sur encours bilan s'élève à 462,7 millions d'euros au 30 juin 2024.

### 2.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Le portefeuille des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est en diminution de 0,4 milliard d'euros, passant de 17,1 milliards au 31 décembre 2023 à 16,7 milliards au 30 juin 2024.

Les variations de valeur de cette catégorie sont de -0,8 milliard d'euros au premier semestre 2024.

### 2.3. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Au 30 juin 2024, la progression du poste de 0,2 milliard d'euros provient notamment du résultat net de la société STMicroelectronics.

### 2.4. Engagements envers la clientèle

Au 30 juin 2024, le montant total des engagements en faveur de la clientèle du groupe Bpifrance s'élève à 24,5 milliards d'euros contre 24 milliards au 31 décembre 2023.

Les engagements de garantie sont en légère hausse à 14,2 milliards d'euros contre 14 milliards au 31 décembre 2023.

### 2.5. Compte de résultat

Le résultat net au 30 juin 2024 s'élève à 706 millions d'euros, soit un niveau représentant presque les deux tiers du budget pour l'ensemble de l'année 2024. Il s'élevait à 833 millions d'euros au 30 juin 2023.

Le produit net bancaire s'élève à 1 245 millions d'euros au premier semestre 2024, en hausse de 10% par rapport au premier semestre 2023 (1 128 millions d'euros). Cette hausse est principalement due à :

- Une bonne résilience des métiers du crédit dans un contexte de forte concurrence
- Une contribution des dividendes des Large Cap en majorité enregistré au premier semestre
- Une résilience du métier fonds de fonds

Les charges d'exploitation (y compris dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles), qui soutiennent et accompagnent le développement de l'activité du groupe, affichent une hausse de 31 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023, soit une progression de 6%.

Le coût du risque ressort en dotation nette de -118,7 millions d'euros au 30 juin 2024 par rapport à une reprise nette de 21,3 millions d'euros au 30 juin 2023. Les dotations nettes au titre des risques avérés qui s'élèvent à -117,9 millions d'euros sont en hausse de 36,6 % par rapport à fin juin 2023.

Les reprises pour risques attendus qui s'élevaient à 107,6 millions d'euros au 30 juin 2023 enregistrent une forte variation à la baisse sur la période pour atteindre une dotation de -0,8 millions d'euros au 30 juin 2024. Cette stabilité du stock de provisions pour risques attendus est principalement due à l'anticipation d'un effet modèle attendu au second semestre, partiellement compensé par une diminution concomitante des ajustements sectoriels.

La contribution au résultat net des mises en équivalence s'élève à 155 millions d'euros au 30 juin 2024 et comprend notamment la contribution de ST Microelectronics pour 145 millions d'euros laquelle intègre un impact de 63 millions d'euros généré par la composante optionnelle des obligations échangeables émises par la société. A noter la contribution négative d'Eutelsat de -12 millions d'euros en lien avec la quote-part négative du résultat de la société et avec la reprise de provision enregistrée. La contribution au résultat de Soitec s'établit à 11 millions d'euros.

### **3. EVOLUTION PREVISIBLE 2024**

Au 30 juin 2024, Bpifrance est en ligne avec sa prévision budgétaire.

Cette avance sera confirmée au second semestre 2024 si les marchés actions se maintiennent et si la sinistralité demeure meilleure qu'anticipée sur les risques de crédit.



**1. Chiffres clés de Bpifrance au premier semestre 2024**

- Activité

Activité d'investissement					
En millions d'euros	2022	2023	Evolution 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>Actifs sous gestion</b>	<b>50 284</b>	<b>51 950</b>	<b>1 666</b>	<b>51 328</b>	<b>53 715</b>
Fonds de Fonds	16 979	17 596	618	17 447	18 125
Innovation	6 540	6 969	429	6 860	7 867
Lac 1	3 898	3 898	0	3 898	3 898
Capital Développement (hors Lac 1)	22 868	23 487	620	23 123	23 825

Activité bancaire					
En millions d'euros	2022	2023	Evolution 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Financement moyen-long terme - Cofinancement de l'investissement*	9 829	10 247	419	4 903	4 733
Financement court-terme - Mobilisation de créances	4 199	4 247	48	4 184	4 209
Financement court-terme - Préfinancement du CICE	733	71	-662	261	25
Montants des risques garantis (hors fonds internes)	4 109	4 335	226	2 170	2 133
Montants des risques garantis Bpifrance Régions	350	350	0	168	143
Aides Innovation	3 875	8 914	5 039	5 404	2 975

\*Y compris PSG Innovation, Crédit Export et Crédits digitaux

- Performances

Indicateurs de performance - Bpifrance					
En millions d'euros	2022	2023	Evolution 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 131</b>	<b>2 014</b>	<b>-117</b>	<b>1 128</b>	<b>1 245</b>
dont Bpifrance Participations	1 162	1 034	-128	670	739
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-900</b>	<b>-1 053</b>	<b>-153</b>	<b>-513</b>	<b>-544</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>-163</b>	<b>-56</b>	<b>107</b>	<b>21</b>	<b>-119</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 068</b>	<b>904</b>	<b>-163</b>	<b>637</b>	<b>583</b>
<b>Contribution des sociétés en MEE</b>	<b>499</b>	<b>315</b>	<b>-183</b>	<b>250</b>	<b>156</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 503</b>	<b>1 114</b>	<b>-389</b>	<b>833</b>	<b>706</b>
En millions d'euros	2022	2023	Evolution 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>Variation de valeur (M€)<sup>5</sup></b>	<b>-1 741</b>	<b>4 305</b>	<b>6 046</b>	<b>3 550</b>	<b>-1 277</b>
<b>Return on Equity<sup>6</sup></b>	<b>5.5%</b>	<b>3.7%</b>	<b>-1.8%</b>	<b>5.7%</b>	<b>4.7%</b>

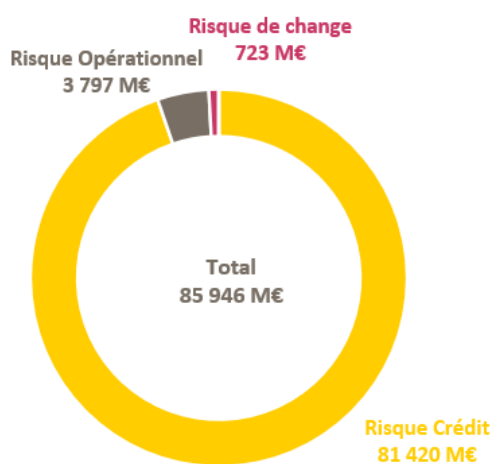
<sup>5</sup> La variation de valeur correspond à la variation annuelle de l'actif net réévalué, retraitée des dividendes, des injections de capitaux. La variation de plus ou moins-value latente correspond à la variation de valeur des titres en juste valeur par capitaux propres et des variations de valeur boursière des sociétés mises en équivalence

<sup>6</sup> Résultat Net / Capitaux propres IFRS (annualisé en semestriel)

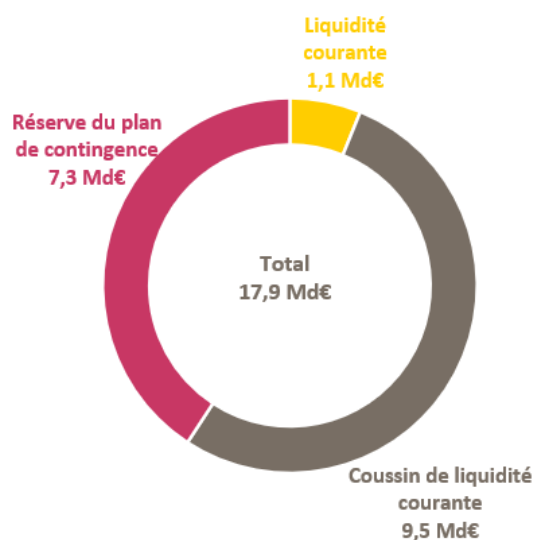


	31/12/2022	31/12/2023	30/06/2024
Ratio CET1	27,55 %	29,52%	28,03%
Ratio de levier	19,09 %	21,13%	20,53%
Ratio de liquidité LCR	427 %	368%	268%

Risques pondérés par type de risque



Coussin de liquidité mobilisable



Définition des coussins de liquidité mobilisable :

- **Liquidité courante** : actifs mobilisables en une journée constitués de trésorerie cash, de fonds monétaires et d'un portefeuille de titres obligataires souverains
- **Coussin de liquidité courante** : actifs financiers et commerciaux hautement liquides mobilisables en moins d'une semaine
- **Réserve de liquidité du plan de contingence** : actifs financiers mobilisables dans le cas d'une situation de stress avéré

## 2. Données financières au 30 juin 2024 consolidées au niveau de l'EPIC Bpifrance

(en millions d'euros)	2022	2023	Evolution 2023/2022	1er semestre 2023	1er semestre 2024
<b>CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE</b>	<b>28 881,8</b>	<b>15 713,2</b>	<b>-45,6%</b>	<b>23 447,8</b>	<b>15 672,7</b>
<b>RESULTATS</b>					
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	-24,7	-60	142,9%	-34,3	-15,4
Résultat opérationnel	-24,7	-60	142,9%	-34,3	-15,4
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	712,5	474	-33,5%	375,1	332,8
Résultat avant impôts	900,5	208,3	-76,9%	388,9	355,7
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>880,4</b>	<b>190,6</b>	<b>-78,4%</b>	<b>379,4</b>	<b>348,4</b>

(Données financières non auditées)

Les comptes consolidés de l'EPIC Bpifrance comprennent les comptes consolidés de Bpifrance SA par mise en équivalence ainsi que les comptes de l'entité mère.

La baisse des capitaux propres entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024 résulte principalement de l'évolution des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (579,5 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 1 005,2 millions d'euros au 31 décembre 2023). Le résultat du premier semestre 2024 est composé pour l'essentiel de la quote-part du résultat de Bpifrance SA pour un montant de 342,6 millions d'euros.

## II. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024

Bilan consolidé publiable de Bpifrance au 30 juin 2024

<b>ACTIF</b> (en millions d'euros)	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Caisse, banques centrales	1 676,5	2 921,8
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 766,0	7 544,8
Instruments dérivés de couverture	87,2	60,9
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	16 668,7	17 100,2
Titres au coût amorti	9 653,0	9 430,2
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 658,8	1 601,4
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 060,1	49 185,6
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	6 379,1	6 283,0
Aides au financement de l'innovation	857,5	866,0
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-1 404,0	-1 115,6
Actifs d'impôts courants et différés	201,2	331,8
Comptes de régularisation et actifs divers	1 486,4	1 421,0
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4 344,9	4 170,7
Immeubles de placement	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	225,5	233,4
Immobilisations incorporelles	342,7	330,0
Ecarts d'acquisition	2,1	2,1
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>99 005,7</b>	<b>100 367,2</b>

Bilan consolidé publiable de Bpifrance au 30 juin 2024

<b>PASSIF</b> (en millions d'euros)	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Banques centrales</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>7,8</b>	<b>14,5</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>10 797,1</b>	<b>13 532,9</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>1 997,3</b>	<b>1 996,4</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>44 082,4</b>	<b>42 210,1</b>
<b>Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>-1 123,1</b>	<b>-869,0</b>
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>84,7</b>	<b>93,1</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>3 508,6</b>	<b>3 602,0</b>
<b>Dettes locatives</b>	<b>122,9</b>	<b>127,3</b>
<b>Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Provisions</b>	<b>101,9</b>	<b>99,7</b>
<b>Ressources nettes d'intervention à l'innovation</b>	<b>2 357,9</b>	<b>2 508,8</b>
- Affectées aux engagements	1 228,3	1 198,1
- Non affectées	1 129,6	1 310,6
<b>Fonds de garantie publics</b>	<b>7 055,8</b>	<b>6 983,8</b>
- Affectés aux engagements	2 361,0	2 195,4
- Non affectés	4 694,9	4 788,4
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>7,2</b>	<b>7,2</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>30 005,0</b>	<b>30 060,5</b>
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>29 644,8</b>	<b>29 997,4</b>
- Capital et réserves liées	21 122,4	21 122,4
- Réserves consolidées	6 640,4	5 722,3
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 175,0	2 038,1
- Résultat	707,0	1 114,6
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>360,2</b>	<b>63,1</b>
- Réserves	361,3	63,5
- Résultat	-1,1	-0,4
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>99 005,7</b>	<b>100 367,2</b>

Compte de résultat consolidé publiable de Bpifrance

(en millions d'euros)

	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Intérêts et produits assimilés	1 784,6	3 356,8	1 537,3
Intérêts et charges assimilées	-1 340,7	-2 483,9	-1 116,9
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	0,0	0,0	0,0
Commissions (produits)	58,7	116,9	54,3
Commissions (charges)	-2,6	-3,0	-1,4
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	131,7	231,5	108,0
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	495,5	586,9	459,0
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-0,3	0,0	0,0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Produits des autres activités	163,9	344,9	139,2
Charges des autres activités	-45,9	-136,2	-51,1
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 245,0</b>	<b>2 013,8</b>	<b>1 128,4</b>
Charges générales d'exploitation	-490,2	-950,6	-466,5
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-53,4	-102,4	-46,1
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>701,4</b>	<b>960,7</b>	<b>615,8</b>
Coût du risque de crédit	-118,7	-56,3	21,3
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>582,7</b>	<b>904,4</b>	<b>637,1</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	155,7	475,3	242,8
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,4	-169,8	0,6
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0,2	9,7	6,8
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>739,0</b>	<b>1 219,5</b>	<b>887,3</b>
Impôts sur les bénéfices	-33,1	-105,3	-53,8
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	0,0	0,0	0,0
<b>RESULTAT NET</b>	<b>705,9</b>	<b>1 114,2</b>	<b>833,5</b>
Intérêts minoritaires	-1,1	-0,4	0,2
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>707,0</b>	<b>1 114,6</b>	<b>833,3</b>
Résultat par action (en euros)	1,04	1,64	1,23
Résultat dilué par action (en euros)	1,04	1,64	1,23

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement  
en capitaux propres de Bpifrance

(en M€)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
<b>RESULTAT NET</b>	<b>705,9</b>	<b>1 114,2</b>	<b>833,5</b>
<b>Eléments pouvant être reclassés (recyclables) en résultat net</b>			
<i>Ecarts de conversion</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	-43,3	34,3	14,2
<i>Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence</i>	46,3	-68,1	-48,5
<i>Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Impôts liés</i>	11,2	-8,9	-3,7
<b>Eléments ne pouvant pas être reclassés (non recyclables) en résultat net</b>			
<i>Réévaluation des immobilisations</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies</i>	0,0	-1,4	0,0
<i>Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	-687,9	2 036,3	1 349,1
<i>Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables</i>	23,6	63,0	107,3
<i>Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Impôts liés</i>	-127,2	26,6	-4,0
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-777,3</b>	<b>2 081,9</b>	<b>1 414,4</b>
<b>RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-71,4</b>	<b>3 196,1</b>	<b>2 247,9</b>
Dont part du groupe	-72,5	3 191,3	2 241,7
Dont part des intérêts minoritaires	1,1	4,8	6,3
<b>Montant du transfert en réserves d'éléments non recyclables</b>	<b>83,8</b>	<b>467,7</b>	<b>110,8</b>

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital et réserves liées	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
<i>(en M€)</i>							
<b>Situation au 31/12/2022</b>	<b>21 122,4</b>	<b>4 351,7</b>	<b>453,2</b>	<b>1 503,2</b>	<b>27 430,5</b>	<b>72,2</b>	<b>27 502,7</b>
Résultat affecté aux réserves	0,0	1 503,2	0,0	-1 503,2	0,0	0,0	0,0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	110,8	1 345,5	0,0	1 456,3	6,1	1 462,4
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	1 437,3	0,0	1 437,3	6,1	1 443,4
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables</i>	0,0	0,0	19,0	0,0	19,0	0,0	19,0
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	110,8	-110,8	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Résultat de l'exercice</i>	0,0	0,0	0,0	833,3	833,3	0,2	833,5
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	9,1	0,0	9,1	0,0	9,1
Ecarts de conversion	0,0	0,0	-57,0	0,0	-57,0	0,0	-57,0
Distribution de dividendes	0,0	-406,8	0,0	0,0	-406,8	-1,1	-407,9
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	14,9	0,4	0,0	15,3	-6,8	8,5
Divers	0,0	-7,8	0,0	0,0	-7,8	0,0	-7,8
<b>Situation au 30/06/2023</b>	<b>21 122,4</b>	<b>5 566,0</b>	<b>1 751,2</b>	<b>833,3</b>	<b>29 273,0</b>	<b>70,6</b>	<b>29 343,6</b>
Résultat affecté aux réserves	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	356,9	330,3	0,0	687,1	-0,9	686,3
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	673,3	0,0	673,3	-0,9	672,4
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables</i>	0,0	0,0	13,8	0,0	13,8	0,0	13,8
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	356,9	-356,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat de l'exercice	0,0	0,0	0,0	281,3	281,3	-0,6	280,7
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	-0,4	0,0	-0,4	0,0	-0,4
Ecarts de conversion	0,0	0,0	-18,6	0,0	-18,6	0,0	-18,6
Distribution de dividendes	0,0	-122,1	0,0	0,0	-122,1	-3,0	-125,1
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	-70,3	-24,5	0,0	-94,8	-3,1	-97,9
Divers	0,0	-8,2	0,0	0,0	-8,2	0,0	-8,2
<b>Situation au 31/12/2023</b>	<b>21 122,4</b>	<b>5 722,3</b>	<b>2 038,1</b>	<b>1 114,6</b>	<b>29 997,4</b>	<b>63,1</b>	<b>30 060,5</b>
Résultat affecté aux réserves	0,0	1 114,6	0,0	-1 114,6	0,0	0,0	0,0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	83,8	-903,5	0,0	-819,7	2,2	-817,5
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	-791,7	0,0	-791,7	2,2	-789,5
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables</i>	0,0	0,0	-28,0	0,0	-28,0	0,0	-28,0
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	83,8	-83,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat de l'exercice	0,0	0,0	0,0	707,0	707,0	-1,1	705,9
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	-2,0	0,0	-2,0	0,0	-2,0
Ecarts de conversion	0,0	0,0	42,2	0,0	42,2	0,0	42,2
Distribution de dividendes	0,0	-271,2	0,0	0,0	-271,2	-0,6	-271,8
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	8,3	0,2	0,0	8,5	296,6	305,1
Divers	0,0	-17,4	0,0	0,0	-17,3	0,0	-17,3
<b>Situation au 30/06/2024</b>	<b>21 122,4</b>	<b>6 640,4</b>	<b>1 175,0</b>	<b>707,0</b>	<b>29 644,8</b>	<b>360,2</b>	<b>30 005,0</b>



Tableau des flux de trésorerie groupe Bpifrance

(en M€)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>739,0</b>	<b>1 219,5</b>	<b>887,4</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	53,4	102,4	46,3
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-0,2	-9,6	-6,9
Dotations nettes aux provisions	262,3	55,4	-13,6
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-155,7	-304,3	-234,3
Perte nette/gain net des activités d'investissement	-447,5	-570,1	-448,3
Autres mouvements	439,2	282,1	431,6
Autres mouvements (spécifiques aux fonds de garantie)	-104,4	118,6	51,6
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>47,1</b>	<b>-325,5</b>	<b>-182,0</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-2 513,1	-7 807,2	-2 482,6
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-157,9	-1 607,9	-212,6
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 215,5	784,3	-435,5
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	38,0	-31,9	721,9
Flux liés aux autres opérations affectant l'activité de l'innovation	338,9	302,2	168,8
Impôts versés	-18,3	-24,3	49,0
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-3 527,9</b>	<b>-8 384,8</b>	<b>-2 191,0</b>
<b>Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>-2 741,8</b>	<b>-7 490,8</b>	<b>-1 485,7</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	204,8	222,0	-479,8
Flux liés aux immeubles de placement	0,0	0,0	0,0
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-52,3	-130,9	-51,8
<b>Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>152,5</b>	<b>91,1</b>	<b>-531,6</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-264,9	-587,6	-428,0
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1 335,2	1 376,2	2 461,7
<b>Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>1 070,3</b>	<b>788,6</b>	<b>2 033,8</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0	0,0
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>-1 519,0</b>	<b>-6 611,1</b>	<b>16,4</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-2 741,8	-7 490,8	-1 485,7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	152,5	91,1	-531,6
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	1 070,3	788,6	2 033,8
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0	0,0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>4 040,8</b>	<b>10 652,0</b>	<b>10 652,0</b>
Caisse, banques centrales (actif & passif)	2 921,7	9 575,7	9 575,7
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 119,1	1 076,3	1 076,3
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>2 521,8</b>	<b>4 040,8</b>	<b>10 668,4</b>
Caisse, banques centrales (actif & passif)	1 676,5	2 921,7	9 555,1
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	845,3	1 119,1	1 113,3
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-1 519,0</b>	<b>-6 611,2</b>	<b>16,4</b>



### **III. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**

**de Bpifrance au 30 juin 2024**





## Note 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Bpifrance au titre de la période de six mois close le 30 juin 2024 sont établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel au titre de l'exercice 2023.

### ***Principes et méthodes comptables retenus***

#### *Cadre réglementaire*

Les comptes consolidés du groupe Bpifrance sont établis selon les normes IFRS en vigueur au sein de l'Union européenne au 30 juin 2024.

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur les comptes au 30 juin 2024.

Bpifrance est exclu du champ d'application de la directive UE/2022/2523 du 15 décembre 2022 (dite « directive Pilier 2 »), transposée en droit interne par l'article 33 de la loi de finances pour 2024 (Loi 2023-1322 du 29-12-2023).

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principes et méthodes comptables applicables au 31 décembre 2023 figurent au sein des notes 3 et 5 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice 2023.

Par ailleurs, le groupe n'applique pas les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est qu'optionnelle à ce jour.

### ***Présentation des comptes consolidés***

La présentation des états de synthèse utilisée est conforme à celle proposée par la recommandation ANC n°2022-01 du 8 avril 2022 relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire selon les normes comptables internationales.

### ***Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers***

La préparation des états financiers exige la formulation d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation. Notamment, les



engagements de retraite ont été évalués au 30 juin 2024 par extrapolation de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 décembre 2023.

***Caractère saisonnier, cyclique ou occasionnel des activités***

En dehors de la provision pour congés payés qui enregistre les droits acquis non encore pris au 30 juin, les activités du groupe ne présentent pas de caractère saisonnier, cyclique ou occasionnel.

## 2.1 Faits significatifs de la période

### Calcul des pertes de crédit attendues

#### *Actualisation des scénarii forward looking*

##### *Détail des scénarii*

En juin 2024, Bpifrance a actualisé les quatre scénarii *forward looking*.

Les scénarii tiennent compte des multiples contraintes qui pèsent sur l'économie française, et en particulier les difficultés de recrutement qui restent prégnantes. Après une croissance atone observée sur le premier semestre 2024, il est fait l'hypothèse d'une reprise progressive de la consommation et de l'investissement au cours des prochains trimestres, dans un contexte où la désinflation se poursuivrait et où la BCE continuerait à assouplir graduellement sa politique monétaire. La réduction des contraintes sur la demande perdurerait en 2025 et se traduirait par une accélération de l'activité. Le contexte relativement moins favorable à une détente du taux souverain du fait, notamment, de la trajectoire incertaine des finances publiques incertaine et de la politique monétaire américaine plus durablement restrictive, est également pris en compte.

Les incertitudes relatives aux perspectives de croissance restent élevées. Le scénario optimiste anticipe une croissance plus dynamique en 2025 en raison d'un reflux plus rapide des tensions sur les prix, impliquant une consommation plus dynamique et une normalisation plus rapide de la politique monétaire. À l'inverse, le scénario dégradé inflationniste avec krach obligataire envisage un choc à la fois récessif et inflationniste du fait de tensions plus fortes et plus durables sur l'approvisionnement et sur le prix des intrants. Les effets de ce choc persisteraient en raison d'un nombre plus important de faillites d'entreprises et d'une détérioration plus marquée du marché du travail. Le scénario dégradé en « L » fait l'hypothèse d'un choc récessif fort sur le PIB de nature sanitaire, financière ou conjoncturelle, qui entraînerait une baisse de l'inflation.

Les scénarii tiennent compte également des conséquences économiques de la transition écologique et énergétique (TEE) qui se traduirait par un choc d'offre négatif, au moins temporaire, pesant sur la croissance potentielle et soutenant l'inflation sur l'ensemble de la période de prévision (2024-2029) ; l'impact négatif sur la croissance potentielle serait plus fort dans les scénarii dégradés du fait d'une transition réalisée de façon désordonnée.

#### *Évolution des pondérations*

En l'absence d'évolutions marquées des hypothèses économiques sur le premier semestre 2024, les pondérations des scénarii du 31 décembre 2023 sont maintenues.

Scénario	Pondérations 30/06/24	Pondérations 31/12/23
Optimiste	15 %	15 %
Central	65 %	65 %
Dégradé inflationniste avec krach obligataire	15 %	15 %
Dégradé en L	5 %	5 %

### **Ajustements méthodologiques du modèle**

#### *Corrélation entre taux de croissance et taux de défaut*

Le contexte de crise sanitaire des années 2020 et 2021 a imposé l'application d'un ajustement méthodologique au modèle de calcul de l'ECL (*Expected Credit Losses* – pertes de crédit attendues) de Bpifrance, pour corriger la décorrélation observée entre le contexte économique et les taux de défaut.

Bpifrance n'intègre pas les données des années 2020 à 2023 dans la calibration du modèle de calcul des ECL au 30 juin 2024, et reconduit les paramètres utilisés à fin 2019.

L'effet de la non recalibration du modèle est une diminution de l'ECL de 29 M€ au 30 juin 2024 (-45 M€ au 31 décembre 2023).

#### *Corrélation entre taux d'inflation et taux de défaut*

Le contexte économique des années 2022, 2023 et dans une moindre mesure 2024 s'est traduit par des projections d'inflation en forte augmentation, à des niveaux bien supérieurs aux valeurs présentes dans l'historique de calibration des modèles. La corrélation observée historiquement sur les portefeuilles de Bpifrance entre inflation et défaut est négative : une inflation en hausse est associée à une diminution des défauts.


Par conséquent, la mise à jour de cette inflation projetée a un effet fortement contre-intuitif dans les résultats du modèle, puisqu'elle se traduirait par une forte diminution du montant d'ECL calculé. Ce résultat s'explique par le changement de régime de l'inflation actuelle par rapport aux dix dernières années et ne correspond pas aux effets attendus de ce choc sur les défaillances des entreprises françaises.

Pour atténuer cet effet, Bpifrance a décidé de neutraliser l'effet de l'inflation dans la mise à jour des ECL, en conservant dans ses scénarii macroéconomiques les trajectoires d'inflation définies au 31 décembre 2021.

L'effet de cette neutralisation des effets d'inflation est une augmentation de l'ECL de 60 M€ au 30 juin 2024 (99 M€ au 31 décembre 2023).

#### *Correction de la modélisation forward looking*

Une nouvelle version du modèle de provisionnement a été développée ; elle permettra d'améliorer la capacité du modèle à traiter les données de la période de crise sanitaire, ainsi que sa réaction dans les contextes d'inflation importante. Ce modèle n'est pas encore déployé pour le calcul de l'ECL au 30 juin 2024, mais l'impact de sa mise en production prévue au second semestre 2024 est connu et se traduira par une augmentation de l'ECL calculée de l'ordre de 90 M€.



Un overlay de 90M€ est donc intégré à l'ECL au 30 juin 2024 au titre de cet effet d'amélioration du modèle, en anticipation de l'impact prévisible de son déploiement au second semestre 2024.

### ***Ajustements sectoriels***

#### *Choc inflationniste*

Du fait de la comptabilisation d'un overlay relatif à la nouvelle modélisation *forward looking*, cet ajustement permettant de prendre en considération le contexte inflationniste est supprimé. Il représentait une augmentation de l'ECL de 43 M€ au 31 décembre 2023.

#### *Bâtiment*

Le secteur du bâtiment est marqué par une sinistralité importante et un contexte dégradé avec, notamment, une diminution du nombre de permis de construire et de mises en chantier.

Afin d'intégrer ce risque sectoriel dans le provisionnement au 30 juin 2024, une dégradation d'un rang est appliquée aux entreprises de ce secteur dans le calcul de l'ECL.

Cela se traduit par une augmentation de l'ECL de 4,5 M€.

### ***Autres ajustements forward looking***

#### *Innovation*

La population des entreprises innovantes est marquée par une sinistralité élevée en 2023 ainsi qu'au premier semestre 2024, dans un contexte de raréfaction des levées de fonds.

Un certain nombre de ces entreprises dépendant de levées de fonds pour financer leur croissance et la poursuite de leur activité, cette tendance accroît le risque de défaut sur cette population.

Un ajustement de provision est comptabilisé dans l'ECL au 30 juin 2024, par identification d'une population d'entreprises ayant une capacité d'autofinancement négative et une trésorerie insuffisante pour financer une année d'activité nouvelle sans ressources externes. Les prêts concernés sont classés en bucket 2.

Cet ajustement était de 19 M€ au 31 décembre 2023. Sa mise à jour, à méthodologie constante, conduit à un ajustement de provision de 20 M€ au 30 juin 2024.

#### *Entreprises bénéficiant d'un PGE*

La trésorerie des entreprises françaises a été massivement soutenue depuis le printemps 2020 à travers la distribution de prêts garantis par l'Etat. Ces prêts intégraient une période de franchise d'un an, prolongeable par la suite pour une année optionnelle. Par conséquent, l'essentiel des PGE est en période d'amortissement depuis 2022 ou 2023. Cette charge de la dette entraîne des difficultés pour certaines entreprises ayant bénéficié de PGE.

La population d'entreprises ayant bénéficié d'un PGE et dont les états financiers montrent des ressources disponibles insuffisantes pour rembourser une année de ce prêt a ainsi été identifiée. Un ajustement de l'ECL est comptabilisé en



complément des résultats issus des modèles au 30 juin 2024 pour cette population. Les prêts correspondants sont classés en bucket 2.

Cet ajustement était de 40 M€ au 31 décembre 2023. Sa mise à jour, à méthodologie constante, conduit à un montant de 34 M€ au 30 juin 2024.

#### *Valorisations immobilières*

Une part conséquente des encours de Bpifrance est garantie par des biens immobiliers concernés par le décret tertiaire. Ce décret impose des obligations d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments ainsi que des obligations déclaratives sur leur consommation actuelle. Les données disponibles montrent qu'une part significative des entreprises n'a pas procédé aux déclarations obligatoires, ce qui traduit des efforts insuffisants de mise en transition énergétique des biens immobiliers associés. Cela représente un risque sur la valorisation à terme des biens concernés. Un ajustement post-modèle de 80 M€ est appliqué au 30 juin 2024, comme au 31 décembre 2023, pour la prise en compte de ce risque.

Le contexte de l'année est incertain sur les valorisations de l'immobilier commercial, avec des volumes de transactions et des volumes d'investissement en baisse. Les segments jugés les plus touchés sont les bureaux, les commerces (hors grandes surfaces alimentaires) et la santé. Un ajustement post-modèle de 20 M€ est appliqué sur ces secteurs dans le calcul des ECL au 30 juin 2024, comme au 31 décembre 2023, au titre de ce risque de valorisation de l'immobilier commercial.

Ces deux ajustements post-modèle portant sur un risque lié à la perte en cas de défaut et non aux probabilités de défaut, ils n'ont pas d'effet sur l'évaluation de la dégradation significative du risque de crédit et n'entraînent pas de changements dans la classification en buckets des encours.

#### ***Analyse de sensibilité de l'ECL aux scénarii macroéconomiques***

Comme décrit précédemment, les quatre scénarii macroéconomiques retenus dans le calcul de l'ECL au 30 juin 2024 correspondent à des situations économiques très différentes. Par conséquent, ils conduisent à des montants d'ECL sensiblement différents<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Les calculs de sensibilité aux scénarii sont réalisés hors ajustement sur les risques innovation, PGE et valorisations immobilières. Les 154 M€ d'ajustement concernés sont ajoutés au résultat des calculs pour chaque scénario.





Scénario	Montant de l'ECL en cas de pondération à 100% du scénario	En pourcentage de l'ECL comptabilisée au 30/06/24
Optimiste	469	92 %
Central	494	97 %
Dégradé inflationniste avec krach obligataire	579	114 %
Dégradé en L	608	120 %

### *Portefeuille de prêts et créances sur la clientèle et opérations de location financement et assimilées, au coût amorti*

- Ventilation des valeurs comptables brutes (hors comptes ouverts auprès de l'AFT)**

(en MEUR)	Bucket 1 Pertes attendues à 12 mois	Bucket 2 Pertes attendues à maturité	Bucket 3 Pertes attendues crédit déprécié	TOTAL
Ouverture - 31 décembre 2023	34 925	11 742	3 031	49 698
Clôture - 30 juin 2024	37 656	8 804	3 620	50 080

- Ventilation des pertes de crédit attendues**

(en MEUR)	Bucket 1 Pertes attendues à 12 mois	Bucket 2 Pertes attendues à maturité	Bucket 3 Pertes attendues crédit déprécié	TOTAL
Ouverture - 31 décembre 2023	119	357	785	1 260
Clôture - 30 juin 2024	176	291	876	1 343

## 2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.



### Note 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe Bpifrance regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du groupe.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale.

Les participations que le groupe contrôle conjointement via une coentreprise et les participations sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence.

#### ***Evolution du périmètre de consolidation au premier semestre 2024***

Au 30 juin 2024, le périmètre de consolidation du groupe Bpifrance est modifié par rapport au dernier arrêté des comptes consolidés du 31 décembre 2023. Il intègre désormais les comptes des fonds Bpifrance Innovation 1 Large Venture III et FRENCH KUWAITI FUND (FKF), en intégration globale.

Le tableau ci-dessous identifie les entreprises consolidées, la fraction de leur capital détenu directement et indirectement et leur méthode de consolidation.

Dénomination	Méthode de consolidation	30/06/2024 % d'intérêt	30/06/2024 % de droit de vote	31/12/2023 % de droit de vote
Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Régions - MAISONS-ALFORT	Globale	99,99%	99,99%	99,99%
Auxi-Finances - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
SCI Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Courtage - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance SME 2019-01 - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance TPE Digital - SAINT DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance SME 2020-01 - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Prêts d'Honneur - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Assurance Export - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Participations - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FSI PME Portefeuille - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI parts A - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI Parts B - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FONDS de FONDS PME - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 6 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FPMEI - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE II - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE III - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	94,00%	94,00%	94,00%
France Investissement Régions 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Tourisme 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Energie Environnement 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	88,17%	88,17%	88,17%
Avenir Entreprise Développement C2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI2020 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI22 - MAISONS-ALFORT	Globale	94,00%	94,00%	94,00%
CDC Entreprises Capital Investissement - PARIS	Globale	100%	100%	100%
FSN Ambition Numérique - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Venture - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Large Venture II - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Large Venture III - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	-
Bpifrance Capital 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Capital 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Mezzanine 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance International Capital - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FEF Capital - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FRENCH KUWAITI FUND (FKF) - MAISONS ALFORT	Globale	50,13%	50,13%	-
Bpifrance Investissement - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Alsabail - STRASBOURG	Equivalence	40,69%	40,69%	40,69%
Tyrol Acquisition (Groupe TDF) - Luxembourg	Equivalence	23,99%	23,99%	23,99%
Eutelsat Communications - PARIS	Equivalence	13,59%	13,59%	13,59%
STConso (Palier avec STM Consolidé à 27,83%) - GENEVE	Equivalence	50,00%	50,00%	50,00%
Future French Champion - MAISONS-ALFORT	Equivalence	50,00%	50,00%	50,00%
Fonds Lac I - MAISONS-ALFORT	Equivalence	32,92%	32,92%	32,95%
Soitec - BERNIN	Equivalence	11,47%	16,80%	16,80%
Mecadev - BLAGNAC	Equivalence	35,45%	35,45%	35,73%

## Note 4 - RESSOURCES

Les tableaux ci-dessous présentent les emprunts supérieurs à 100 M€ contractés ou remboursés (en globalité par journée) au cours du semestre.

### Emprunts contractés au cours du semestre

(en millions d'euros)

Nature	Montant	Durée (en ans)	Date d'échéance
OBL BPIFRA 2.875 31/01/2032	1 250	8	31/01/2032
OBL BPIFRA 2.125 29/11/2027	750	3	29/11/2027
OBL BPIFRA 0 25/05/2028	750	4	25/05/2028
OBL BPIFRA GBP 4.125 22/07/27(*)	414	3	22/07/2027
OBL BPIFRA 1 25/05/2027	350	3	25/05/2027
CD BPIFF IPA 24/03/2025	330	1	24/03/2025
OBL BPIFRA 3.5 27/09/2027	325	3	27/09/2027
BMTN BPIFF E325 04/03/2026	200	2	04/03/2026
CD BPIFF IPA 05/12/2024	200	0	05/12/2024
CD BPIFF IPA 10/06/2025	200	1	10/06/2025
CD BPIFF IPA 20/06/2025	200	1	20/06/2025
CD BPIFF IPA 14/04/2025	175	1	14/04/2025
CD BPIFF IPA 05/09/2024	163	0	05/09/2024
CD BPIFF IPA 16/09/2024	150	0	16/09/2024
CD BPIFF IPA 17/03/2025	150	1	17/03/2025
CD BPIFF IPA 17/09/2024	150	0	17/09/2024
CD BPIFF IPA 17/10/2024	148	0	17/10/2024
CD BPIFF IPA 08/07/2024	145	0	08/07/2024
CD BPIFF IPA 03/09/2024	125	0	03/09/2024
CD BPIFF IPA 30/09/2024	125	0	30/09/2024
CD BPIFF IPA 08/08/2024	113	0	08/08/2024
CD BPIFF IPA 07/02/2025	100	1	07/02/2025
CD BPIFF IPA 07/10/2024	100	0	07/10/2024
CD BPIFF IPA 09/01/2025	100	1	09/01/2025
CD BPIFF IPA 13/06/2025	100	1	13/06/2025
CD BPIFF IPA 18/11/2024	100	0	18/11/2024
CD BPIFF IPA 18/12/2024	100	0	18/12/2024
CD BPIFF IPA 26/08/2024	100	0	26/08/2024
CD BPIFF IPA 14/01/2025	100	1	14/01/2025

(\*) 350 M GBP



**Emprunts remboursés au cours du semestre**

*(en millions d'euros)*

<b>d'emprunt</b>	<b>Montant</b>
26/06/2024 (*)	2 700
25/05/2024	1 850
27/03/2024	1 100
17/01/2024	400
18/03/2024	336
31/01/2024	250
10/04/2024	230
05/06/2024	220
19/06/2024	205
24/01/2024	200
19/02/2024	200
13/03/2024	200
17/04/2024	200
31/05/2024	200
11/06/2024	200
29/04/2024	180
12/02/2024	175
15/01/2024	150
29/02/2024	150
11/03/2024	150
04/04/2024	150
05/04/2024	150
18/06/2024	130
03/06/2024	125
04/06/2024	120
29/05/2024	105
12/06/2024	105
26/06/2024	105
02/01/2024	100
03/01/2024	100
04/01/2024	100
08/01/2024	100
10/01/2024	100
12/01/2024	100
07/02/2024	100
14/02/2024	100
21/02/2024	100
28/02/2024	100
05/03/2024	100
06/03/2024	100
08/03/2024	100
20/03/2024	100
03/04/2024	100
15/04/2024	100
24/04/2024	100
30/04/2024	100
07/05/2024	100
14/05/2024	100
22/05/2024	100
07/06/2024	100

(\*) TLTRO III

## Note 5 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
<b>Engagements donnés</b>	<b>25 450,1</b>	<b>24 300,5</b>
Engagements de financement de crédits	10 318,7	10 021,0
<i>en faveur des établissements de crédit</i>	0,0	42,0
<i>en faveur de la clientèle</i>	10 318,7	9 979,0
Engagements de financement d'aides à l'innovation	247,8	238,3
Engagements de garantie	14 167,2	13 981,3
<i>en faveur des établissements de crédit</i>	0,0	0,0
<i>en faveur de la clientèle</i>	14 167,2	13 981,3
Engagements sur titres (titres à livrer)	716,3	59,9
<b>Engagements reçus</b>	<b>32 423,2</b>	<b>19 465,7</b>
Engagements de financement de crédits reçus des établissements de crédit	28 986,9	16 301,1
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	3 293,8	3 164,6
Engagements sur titres (titres à recevoir)	142,5	0,0

Bpifrance enregistre au titre de ses opérations de change à terme au 30 juin 2024 un encours de devises à recevoir de 1 122,4 M€ (690,4 M€ au 31 décembre 2023) et un encours d'euros à livrer de 1 096,5 M€ (689,6 M€ au 31 décembre 2023).

## Note 6 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe Bpifrance exerce principalement les métiers suivants :

- les prêts à long et moyen terme : il s'agit de financements à long et moyen terme sous forme de prêts directs, de crédit-bail mobilier et immobilier et de location financière ; ils comprennent également les prêts innovation,
- le financement court terme regroupe notamment les opérations de financement des créances publiques en métropole et dans les DROM-COM, soit directement, soit par signature,
- les interventions en garantie couvrent les banques et les organismes d'intervention en fonds propres des risques de défaillance des bénéficiaires de financement,
- les aides au financement de l'innovation sous forme d'avances remboursables ou de subventions,
- les activités d'investissement en fonds propres sous forme d'investissements directs ou via des fonds directs (Investissement en Capital Développement) ou sous forme d'investissements indirects via les fonds de fonds (Investissement en Fonds de Fonds),

- l'international : filiale de Bpifrance, Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom et pour le compte de l'Etat.

La rubrique "Autres" comprend l'activité essentiellement réalisée par les structures immobilières (SCI Bpifrance, Auxi-Finances), le crédit export, le Digital, Innovation Invest, l'activité d'Accompagnement ainsi que le métier «Création Entrepreneuriat & Territoires».

(en millions d'euros)

30/06/2024	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	364,4	80,2	51,8	582,2	100,1	30,5	35,7	1 245,0
Frais généraux	-157,8	-39,0	-75,7	-67,5	-23,1	-25,0	-155,6	-543,6
Coût du risque	-77,6	0,0	-20,9	-0,4	0,0	0,0	-19,8	-118,7
Résultat d'exploitation	129,1	41,2	-44,8	514,4	77,0	5,5	-139,7	582,7

31/12/2023	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	675,1	172,1	103,1	719,1	174,5	57,1	112,7	2 013,8
Frais généraux	-313,9	-79,1	-148,6	-132,3	-44,3	-48,9	-285,8	-1 053,0
Coût du risque	-2,0	0,1	-23,8	-4,1	0,0	0,0	-26,5	-56,3
Résultat d'exploitation	359,2	93,1	-69,3	582,7	130,2	8,2	-199,6	904,5

30/06/2023	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	325,1	67,1	49,6	556,3	41,2	30,1	59,1	1 128,4
Frais généraux	-159,4	-43,0	-71,4	-65,5	-22,6	-23,5	-127,4	-512,6
Coût du risque	39,8	0,1	-0,4	-5,7			-12,5	21,3
Résultat d'exploitation	205,5	24,2	-22,1	485,1	18,6	6,6	-80,7	637,1

(en millions d'euros)

Encours bruts	30/06/2024	31/12/2023
Prêts à long et moyen terme	41 830,7	41 572,3
. dont prêts Innovation	1 884,8	1 860,4
Financement court terme	1 554,5	1 529,2
Aides au financement de l'innovation	857,5	866,0
Garanties données	14 167,2	13 981,3

Au 30 juin 2024, les fonds de garantie s'élèvent à 7 055,8 M€ contre 6 983,8 M€ au 31 décembre 2023.

Les subventions accordées au titre de l'activité innovation s'élèvent à 70,2 M€ au 30 juin 2024 contre 133,6 M€ au 31 décembre 2023.

## Note 7 - DIVIDENDES VERSES

Bpifrance a décidé la distribution d'un dividende de 0,58 euro par action, soit un montant de 393,3 M€ au titre de l'exercice 2023. Un acompte sur dividende de 122,0 M€, soit 0,18 euro par action, a déjà été versé le 19 décembre 2023.

## Note 8 – INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR

(en M€)	30/06/2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>112,2</b>	<b>82,7</b>	<b>7 571,1</b>	<b>7 766,0</b>
- Obligations et titres à revenu fixe	0,0	0,0	1 563,9	1 563,9
- Parts d'OPCVM	112,2	82,7	374,0	568,9
- Autres actifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	5 633,2	5 633,2
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0,0</b>	<b>87,2</b>	<b>0,0</b>	<b>87,2</b>
- Couverture de juste valeur (dont macro-couverture)	0,0	87,2	0,0	87,2
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>8 565,9</b>	<b>761,3</b>	<b>7 341,5</b>	<b>16 668,7</b>
- Obligations et titres à revenus fixes	950,9	586,1	0,0	1 537,0
- Actions et autres titres à revenu variable	7 615,0	175,2	7 341,5	15 131,7
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>9 549,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>9 549,7</b>
- Obligations d'Etat	8 282,5	0,0	0,0	8 282,5
- Autres obligations	1 227,6	0,0	0,0	1 227,6
- Titres de créances négociables	39,6	0,0	0,0	39,6
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</b>	<b>1 215,7</b>	<b>442,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1 658,5</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</b>	<b>0,0</b>	<b>47 958,0</b>	<b>0,0</b>	<b>47 958,0</b>
<b>Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti</b>	<b>0,0</b>	<b>6 204,1</b>	<b>0,0</b>	<b>6 204,1</b>
	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- Emprunts et comptes à terme	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes représentées par un titre	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes de titres	0,0	0,0	0,0	0,0
- Autres passifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0,0</b>	<b>7,8</b>	<b>0,0</b>	<b>7,8</b>
- Couverture de juste valeur (dont macro-couverture)	0,0	7,8	0,0	7,8
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>0,0</b>	<b>10 819,5</b>	<b>0,0</b>	<b>10 819,5</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>0,0</b>	<b>1 905,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1 905,8</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>45 181,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>45 181,6</b>

Aucun transfert significatif entre niveaux de juste valeur 1 et 2 n'est intervenu sur la période.





(en M€)	31/12/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>215,1</b>	<b>85,1</b>	<b>7 244,5</b>	<b>7 544,8</b>
- Obligations et titres à revenu fixe	0,0	0,0	1 462,0	1 462,0
- Parts d'OPCVM	215,1	85,1	379,3	679,6
- Autres actifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	5 403,2	5 403,2
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0 0,0	0,0 0,0	0,0 0,0	0,0 0,0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0,0</b>	<b>60,9</b>	<b>0,0</b>	<b>60,9</b>
- Couverture de juste valeur (dont macro-couverture)	0,0	60,9	0,0	60,9
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>9 467,0</b>	<b>895,4</b>	<b>6 737,8</b>	<b>17 100,2</b>
- Obligations et titres à revenus fixes	1 011,6	652,4	0,0	1 664,0
- Actions et autres titres à revenu variable	8 455,4	243,0	6 737,8	15 436,2
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>7 130,2</b>	<b>2 249,1</b>	<b>0,0</b>	<b>9 379,3</b>
- Obligations d'Etat	7 130,2	76,8	0,0	7 207,0
- Autres obligations	0,0	1 032,6	0,0	1 032,6
- Titres de créances négociables	0,0	1 139,7	0,0	1 139,7
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</b>	<b>995,9</b>	<b>605,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1 601,4</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</b>	<b>0,0</b>	<b>48 227,1</b>	<b>0,0</b>	<b>48 227,1</b>
<b>Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti</b>	<b>0,0</b>	<b>6 133,9</b>	<b>0,0</b>	<b>6 133,9</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- Emprunts et comptes à terme	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes représentées par un titre	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes de titres	0,0	0,0	0,0	0,0
- Autres passifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0 0,0	0,0 0,0	0,0 0,0	0,0 0,0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0,0</b>	<b>14,5</b>	<b>0,0</b>	<b>14,5</b>
- Couverture de juste valeur (dont macro-couverture)	0,0	14,5	0,0	14,5
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>0,0</b>	<b>13 548,3</b>	<b>0,0</b>	<b>13 548,3</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>0,0</b>	<b>1 911,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1 911,8</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>41 359,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>41 359,2</b>

Information quantitative sur les données non observables au 30 JUIN 2024 (niveau 3 de juste valeur)

Instruments concernés	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalles de données non observables
Actions non cotées	- Actualisation des flux de trésorerie disponibles (DCF) - Multiples boursiers - Multiples de transaction - Multiples d'entrée - Levées de fonds - Coût de l'investissement	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Coût de l'investissement	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 5% 5. Absence d'intervalle
FCPR	Evaluation par la juste valeur, donc : - pour les titres cotés : cours spot ou cours moyen pondéré au jour de l'évaluation avec application éventuelle d'une décote de négociabilité/liquidité - pour les titres non cotés : coût de l'investissement ; multiples (boursiers et/ou de transaction) avec application éventuelle de décotes de négociabilité, taille et comparabilité	1. Coût de l'investissement 2. Décote de négociabilité 3. Décote de taille 4. Décote de comparabilité 5. Flux cash au niveau du fonds	1. Absence d'intervalle 2. 0 à 20% 3. 0 à 30% 4. 0 à 30% 5. Absence d'intervalle
Obligations convertibles en actions	- mêmes techniques de valorisation que "Actions non cotées" - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Nominal 2. Intérêts cash 3. Intérêts capitalisés (PIK) 4. Prime de non conversion (PNC) 5. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. 0% à 10% 3. 0% à 15% 4. TRI cible de 0 à 20% 5. 0% à 100%
Bons de souscription d'actions (BSA)	- Même techniques de valorisation que "Actions non cotées" - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 5% 5. 0% à 100%

Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

	30/06/2024		
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Total
(en millions d'euros)			
<b>Solde au 1er janvier 2024</b>	<b>7 244,5</b>	<b>6 737,8</b>	<b>13 982,3</b>
Gains/pertes de la période	-4,1	186,1	181,9
<i>Comptabilisés en résultat (*)</i>	-4,1	0,0	-4,1
<i>Comptabilisés en capitaux propres</i>	0,0	186,1	186,1
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Achats de la période	668,1	505,0	1 173,1
Ventes de la période	-334,6	-90,2	-424,7
Emissions de la période	0,0	0,0	0,0
Dénouements de la période	0,0	0,0	0,0
Reclassements de la période	-2,8	2,8	0,0
Transferts	0,0	0,0	0,0
<i>Vers niveau 3</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Hors niveau 3</i>	0,0	0,0	0,0
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>7 571,1</b>	<b>7 341,5</b>	<b>14 912,6</b>

(\*) Au 30 juin 2024, les gains et pertes provenant des actifs financiers détenus au bilan, constatés dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" s'élèvent à -4,1 millions d'euros dont -32,4 millions d'euros de réévaluation des obligations et titres à revenu fixe et +28,3 millions d'euros de réévaluation sur les instruments de capitaux propres.

Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3

L'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 faisant appel au jugement, un changement d'hypothèses des données non observables entraînerait une variation significative de cette juste valeur.



Au 30 juin 2024, une variation à la hausse de 1% de la valorisation des portefeuilles d'actifs évalués à la juste valeur par résultat et d'actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement 56,2 M€ et 71,1 M€. Une variation à la baisse de 1% aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement -56,2 M€ et -73,4 M€.



# IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

## Bpifrance

Société anonyme au capital de 5 440 000 000 €  
Siège social : 27-31 avenue du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort Cedex  
RCS : 320 252 489

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les  
comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024



**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

**KPMG AUDIT FS I**  
Tour EQHO  
2, Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés semestriels résumés**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024)**

Aux actionnaires  
**Bpifrance**  
27-31 avenue du Général Leclerc  
94700 Maisons-Alfort

En notre qualité de commissaires aux comptes de Bpifrance et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de Bpifrance relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 30 septembre 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG AUDIT FS I

Pierre Clavié

Nicolas Bourhis



## V. RESPONSABLE DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

### Responsable

Monsieur Arnaud CAUDOUX : Directeur Exécutif

### Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes révisés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant aux pages 3 à 19 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes.

A Maisons-Alfort, le 8 octobre 2024



**bpi**france

**Bpifrance**

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
Au capital de 5 440 000 000 €  
320 252 489 RCS CRETEIL

**Siège social**

27-31, avenue du Général Leclerc  
94710 Maisons-Alfort Cedex  
Tel. : 01 41 79 80 00  
Fax : 01 41 79 80 01  
[www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)